N°112 Mars-Avril 2018

Avrillé mag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé www.ville-avrille.fr

Circuler aisément dans la ville

L'ACTUALITÉ

Le Festival O'grand air connecte végétal et musical

ILS FONT LA VILLE

Génie race : de la boue et du fun

LA VILLE AVANCE

AFM quitte le centre-ville

Destination
Japon
Expos | Ateliers | Contes | Spectacles | Échanges

14 ▶ 24
mars 2018

BRASSENS
brassens.ville-avrille.fr
02 41 31 11 30

Avrillé
Ville-Parc

VOS ÉLUS EN ACTION

Le 11 janvier, le Salon de la sculpture a été inauguré par Marc Laffineur, maire d'Avrillé, Denis Mazé, président du salon et Lyd Violleau, invitée d'honneur de cette édition. Les œuvres étaient exposées du 11 au 31 janvier dans le hall du Centre Brassens.

Marc Laffineur, maire d'Avrillé, a présenté ses vœux aux acteurs économiques du territoire le 12 janvier dernier. À cette occasion, la Ville a reçu le trophée récompensant les communes lauréates des Mariannes du civisme 2017. Cette distinction vient saluer la forte participation des Avrillais lors des quatre dimanches de scrutin en 2017.

Lors de la séance du conseil municipal du vendredi 16 février, les élus ont validé le projet d'implantation d'une antenne téléphonique pour mieux couvrir le quartier Ardenne. Le projet était présenté par Philippe Houlgard, adjoint en charge de l'Aménagement du territoire.

SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉS / 5-13
5 Le Club itinéraire emploi : des compétences plein cadre
6 Jumelages : des amitiés qui durent
7 Le Festival O'grand air connecte végétal et musical
8-9 Circuler aisément dans la ville
10 Le harcèlement à l'école : prévenir le mal
11 La population avrillaise augmente
12 Le Japon s'invite à Brassens
13 Veuillez NE PAS éteindre votre téléphone portable !

ILS FONT LA VILLE / 14-17
14 Lunettes au logis : l'optique à domicile
15 L'immobilier dans les moindres détails
16 Génie race : de la boue et du fun
17 Grimper pour se remettre en forme

LA VILLE AVANCE / 18-22
18 Les élus à la rencontre des riverains
19 AFM quitte le centre-ville
20 L'A11 aura une troisième voie
21 Adrienne Bolland : pieds nus pour aller plus loin
22 L'école en quatre jours en septembre 2018

REGARDS D'ÉLUS / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26

© P. Guiraud

Marc Laffineur
Maire d'Avrillé,
ancien Ministre,
ancien Député

La Ville d'Avrillé vient de décrocher le label Ville sportive des Pays-de-la-Loire. Décerné pour deux ans par le Comité régional olympique et sportif, il récompense des années d'une politique sportive fondée sur le développement d'activités accessibles à tous et l'accompagnement des clubs. Cette nouvelle distinction qui s'ajoute au label Ville active et sportive obtenu en 2017 renforce l'attractivité de notre ville, que nous veillons à cultiver au gré des projets d'aménagement, d'équipements ou encore des animations proposées.

« Offrir aux Avrillais des conditions supplémentaires d'épanouissement »

Les travaux de construction de la maison des associations située dans le Parc de la Haye ont débuté il y a quelques semaines et la quatrième salle de sports devrait voir ses premières fondations d'ici le mois de mai. La récente salle de musiques amplifiées, le studio B, bat son plein. Le centre-ville est en pleine mutation avec la création de l'avenue Simone Veil et le départ engagé d'AFM pour s'installer à proximité de Zach System marque une étape fondamentale pour le Cœur d'Avrillé.
La période qui s'ouvre voit germer les graines que nous avons semées pour offrir aux Avrillais des conditions supplémentaires d'épanouissement dans notre ville et conforter la qualité de vie à laquelle nous sommes attachés.
Pour échanger sur le sujet, nous renouvelons cette année encore, les visites de quartiers qui se concluront par des réunions en mairie. D'ici une dizaine de jours, nous viendrons directement à votre rencontre, en plein air. Vous trouverez les dates de ces rendez-vous dans cette édition de l'Avrillé Mag.
La proximité reste le meilleur outil pour comprendre comment l'action municipale s'inscrit dans votre quotidien. Et pour toujours plus de transparence, nous organisons le mardi 13 mars une réunion publique pour présenter l'état des finances de la Ville, l'occasion de revenir sur les arbitrages et les investissements de la commune.
Dans l'attente de ces rendez-vous, je vous souhaite une bonne lecture.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil :** le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)
- **CAF :** prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 08 10 25 49 30.
- **Conciliateur de justice :** Les 1ers et 3e mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo,** mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or,** le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy,** le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église,** le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

Retrouvez aussi l'actualité de la Ville d'Avrillé sur :
Avrillé ville parc ***@avrille49*** ***centrebrassens_avrille***

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / **Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction** : Sandrine Vilchien, Benjamin Julienne, Pauline Bourgine / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : jhabitechezunecopine.fr & lostpaper.org / **Tirage :** 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / **Impression :** LGL-Imprimerie 02 41 69 05 05 – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encres végétales.

ÉCONOMIE

Le Club itinéraire emploi : des compétences plein cadre

Initié par la Ville en janvier, le Club itinéraire emploi poursuit sa route à un rythme soutenu pendant huit semaines.

Devant l'écran, le petit groupe analyse la présentation de Françoise, 50 ans. Ce jour-là, chacun s'est présenté devant une caméra pour une brève description de sa personnalité et de son parcours. Cet exercice fait partie des différents thèmes abordés par les douze membres du Club itinéraire emploi, sélectionnés début janvier, et qui suivent une formation dense jusqu'à la fin du mois de mars. La voix, la gestuelle et bien sûr les propos sont examinés avec bienveillance. Et derrière les analyses, c'est chacun qui se met à parler de son parcours, de ses réticences ou de ses ambitions.

Les douze participants se sont vus tels que les perçoivent les recruteurs : un exercice parfois déstabilisant.

Tordre le cou aux idées reçues

« *C'est compliqué de se voir comme nous verront les recruteurs* », explique Régine. Et c'est l'un des objectifs du Club, faire bouger les lignes et tordre le cou aux idées reçues. Avant cette session vidéo, les participants sont passés par les figures imposées du recrutement que sont la lettre de motivation et le CV. Il leur reste un mois pour compléter leur arsenal avant de se lancer sur le Forum pour l'emploi 2018 qui se déroulera le 30 mars au Parc des expositions d'Angers. Il est à destination des chercheurs d'emploi, salariés et étudiants. L'an dernier, ce Forum a attiré 4 500 participants et près de 200 entreprises qui ont proposé 1 980 postes.

DISTINCTION

Avrillé s'enflamme pour le sport

Mi-décembre, le Comité régional olympique et sportif (CROS) des Pays de la Loire a décerné à la Ville la distinction « 4 flammes » lors de la cérémonie de labellisation des villes sportives de la région, dans la catégorie 8 000 - 15 000 habitants. Le jury a ainsi récompensé la politique de la Ville et les actions développées en faveur du sport en partenariat avec les associations sportives. Cette distinction intervient quelques mois après l'attribution du label national « Ville active et sportive », obtenu début 2017 pour deux ans.

L'énergie mise dans le sport par la Ville et les associations a été une nouvelle fois distinguée.

© P. Guiraud

" La Ville consacre de nombreux moyens en faveur du sport et de toutes les activités physiques. Elle veille à accompagner les associations et s'attache à proposer des équipements de qualité dont la fréquentation n'a de cesse de s'accroître. L'arrivée de la 4e salle de sports devrait amplifier ce phénomène. Cette distinction est une reconnaissance du travail accompli mais surtout un encouragement tant pour la pratique sportive que de loisirs. "

Éric Bretault, adjoint en charge de la Vie associative et des sports

INTERNATIONAL

Jumelages : des amitiés qui durent

Les 5 et 6 mai, la Ville et le Comité de jumelages fêtent les liens tissés au-delà des frontières.

Depuis 40 ans, Avrillé a Schwalbach (Allemagne) pour ville jumelle. Depuis 1998, Fen-Edge-Villages (Angleterre) a le même statut. Ces liens font l'objet de rencontres régulières et officielles. Ainsi lors du déplacement des élus avrillais sur la cote 304, près de Verdun, une délégation venue de Schwalbach a pris part à la cérémonie.
Ces relations sont ponctuées par des réunions annuelles qui rassemblent à chaque fois une soixantaine de participants. Des associations participent aussi à ces échanges : les Foulées avrillaises au marathon de Francfort, rencontre de chorales par-delà la Manche, camp de jeunes… « *L'Europe est toujours à consolider et il est capital de rappeler et de faire vivre les valeurs d'amitié qui nous unissent* » souligne Jean-René Brillouet, président du Comité de jumelages.

La cérémonie officielle qui se tiendra le 5 mai devant la porte de l'Europe sera accompagnée par les élèves de l'EIMDA.

Valeurs communes

Début mai, des groupes de chaque ville seront à Avrillé pour marquer ces anniversaires. Le samedi 5 à 11h une cérémonie se tiendra à la Porte de l'Europe, réunissant les élus des trois villes. L'École intercommunale de musique d'Avrillé (EIMDA) accompagnera ce temps marquant.
Après ces instants officiels, les visiteurs d'outre-Manche et d'outre-Rhin pourront assister (et participer) au flash-mob prévu au centre Brassens à 14h30, puis s'initier au mölkky ou à la boule de fort, avant de participer à toutes les animations prévues pour O'grand air. C'est d'ailleurs un groupe originaire de Schwalbach qui montera sur scène en début de soirée : entre élus, entre sportifs ou entre musiciens, les liens sont bien présents.

© P. Guiraud

" Accueillir simultanément les délégations officielles de deux villes jumelles sera assurément un moment fort. D'abord pour réaffirmer les liens qui nous unissent depuis des décennies et ensuite pour voir, au-delà de ces moments festifs, le chemin qui s'ouvre à nous pour tisser des liens internationaux encore plus forts. "

Laurent Prétrot, adjoint en charge de la Communication, de la Culture et des Jumelages.

ÉCONOMIE

Les finances locales à la loupe

Le mardi 13 mars, le maire d'Avrillé Marc Laffineur et Caroline Houssin-Salvetat, adjointe aux Finances, à l'Économie et aux Solidarités, exposeront aux habitants l'état des finances de la Ville. Cette démarche de transparence, effectuée chaque année au printemps, permettra à chacun de comprendre les enjeux et contraintes de l'élaboration du budget communal, ainsi que la stratégie mise en place, les choix d'investissements retenus et les ajustements possibles.

• **Mardi 13 mars, 18h30, Hôtel de Ville**

ÉVÉNEMENT

Le Festival O'grand air connecte végétal et musical

O'grand air prend une nouvelle dimension cette année en proposant deux jours de festivités autour des musiques amplifiées et de la nature.

Depuis 2015, O'grand air rassemble fin avril les amateurs de végétal, botanique, jardinage et plus largement les amoureux de la nature. Cette année, l'événement se tiendra sur deux jours, avec en plus des festivités liées aux jumelages, une série de concerts le samedi soir. Le groupe Lost your name, venu de Schwalbach-am-Taunus (Allemagne), ouvrira les festivités sur la scène installée dans le parc Brassens, avant de laisser la place à la joyeuse troupe du Bal des variétistes. Traversant les époques et les styles musicaux, les artistes livreront leur concert sur un rythme endiablé, avec un irrésistible sens du show.
Le lendemain, dimanche 6, de 10h à 18h, place aux amateurs de végétal… et de gastronomie. En association avec « Nature en Fête », ce rendez-vous festif et familial sera placé sous le signe de l'art culinaire. En présence de chefs-cuisiniers de renommée, les visiteurs seront invités à profiter d'ateliers de cuisine et démonstrations, avec notamment Franck Houdebine, chef cuisinier du domaine du Moulin Cavier à Avrillé, et le chef étoilé Pascal Favre d'Anne.
O'grand air n'oublie évidemment pas ses fondamentaux, en proposant son traditionnel marché aux fleurs avec une vingtaine de professionnels du jardin et du végétal. Rosiéristes, horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes apporteront leurs conseils et présenteront leurs nombreuses variétés pour égayer les jardins. Le Club féminin, l'Association des Jardiniers d'Avrillé et le service espaces verts de la Ville expliqueront leurs savoir-faire et leurs projets. Les animaux de la ferme, attraction majeure de ce rendez-vous pour les enfants comme pour leurs parents, seront également présents.

Une masterclass du chef Pascal Favre-d'Anne

Parmi les nouveautés : chacun pourra embarquer à bord de la Taupe mobile, pilotée par le professeur Taupe qui entraîne les visiteurs dans son laboratoire itinérant. À mi-chemin entre le spectacle et la conférence, le public peut ainsi découvrir la richesse de son environnement à travers une vingtaine de missions. Des déambulations musicales, des balades en poneys, des ateliers pédagogiques et du maquillage pour les enfants, des jeux en bois, un parcours d'accrobranche compléteront le programme d'une journée pleine de nature.

Cette année, O'grand air enrichit son programme pour deux jours de musique, de fête et de nature.

• **Samedi 5 et dimanche 6 mai, parc Brassens**
Restauration locale et bio sur place
Programme complet sur avrille.fr

" Avec cette nouvelle dynamique donnée à l'événement marquant du printemps, les Avrillais vont pouvoir profiter encore mieux, et sous des aspects nouveaux, de leur ville-parc. Après un hiver pluvieux, neigeux, froid, chacun aspire à passer un moment convivial en extérieur : c'est à ces aspirations que nous voulons répondre en créant le festival O'grand air. "

Annie Darsonval, adjointe en charge des Proximités

TRANSPORTS

Circuler aisément dans la ville

Avrillé conjugue des modes de transports accessibles à tous, en encourageant particulièrement les déplacements doux.

Il y a quelques mois, le réseau de transports urbain Irigo réorganisait ses horaires pour mieux s'adapter aux travaux de construction de la deuxième ligne de tramway, qui reliera d'ici 2022 les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir, avec un nouveau franchissement de la Maine dans le centre-ville d'Angers.

Ce réseau de tramway ainsi étendu encouragera les Avrillais à davantage privilégier les modes de transports doux. Ils peuvent déjà, depuis l'été 2011, emprunter la ligne A depuis Ardenne jusqu'à la Roseraie. Cette prochaine étape ouvrira un peu plus les possibilités de transports existantes.

La municipalité développe ses projets urbains en intégrant à sa réflexion la problématique de ses dessertes et des moyens de transports. La nouvelle avenue Simone Veil en cours de réalisation en est une illustration.

S'agissant des voies plus anciennes, elles font l'objet d'un suivi et d'investissements. C'est le cas de l'avenue Jean-Lurçat rénovée en 2016 et plus récemment, de l'avenue Pompidou refaite d'un bout à l'autre au deuxième semestre 2017. Les aménagements mettent l'accent sur la sécurité de tous, cyclistes, piétons et automobilistes empruntant cet axe majeur pour se rendre au collège ou au stade Delaune par exemple. Des barrières ont été posées, l'éclairage a été repensé ; les places de stationnement ont été bien délimitées et les pistes cyclables ont été revues pour être mieux identifiées par tous les usagers de la route. Les investissements sont importants.

Accent sur la sécurité

Toujours au profit des piétons et des cyclistes, la voie verte, qui relie Montreuil-Juigné à Angers en suivant l'ancienne voie ferrée depuis l'été dernier a rapidement été adoptée par les Avrillais, en loisirs ou pour le trajet domicile-travail. Cet axe ouvre la ville aux circuits cyclables de la Loire à vélo et de la Vélo Francette. Ce trajet, qui fera à terme 16 kilomètres jusqu'à Saint-Barthélemy-d'Anjou, représente pour la communauté urbaine un investissement de 2,4 millions d'euros.

Les moyens de transports font partie intégrante des réflexions menées sur l'urbanisme.

Intermodalité : les atouts d'Avrillé

Voiture, transports en commun, vélos, covoiturage… la gamme des moyens de transports qui s'offre aux usagers est aujourd'hui très large. Pouvoir circuler en ville aisément est indispensable. Au-delà des voies de circulation traditionnelles, Avrillé propose trois circuits de randonnée atypiques puisqu'en pleine nature et connectés aux espaces urbains et péri-urbains et aux lieux d'activité. Les 21 kilomètres du sentier Aprilis permettent de conjuguer les modes de déplacements : ce sentier passe par la station de tramway Terra Botanica et par deux parkings, la Perrière et le Domaine de l'étang. Le sentier du Parc de la Haye, quant à lui, permet de rejoindre Belle-Beille à Angers et le sentier du Fléchet, au nord de la ville, passe par une aire de covoiturage de 70 places, connectée à l'axe Angers-Segré.

L'offre permet de combiner plusieurs moyens de transports pour un même trajet.

Les plus jeunes sensibilisés au partage des voies de circulation

La municipalité a développé toute une série d'actions de prévention routière auprès des publics jeunes. Ce sont le « Permis Piéton » expérimenté auprès des CE1-CE2 depuis 2016 dans l'ensemble des établissements scolaires du premier degré volontaires, « L'enfant dans la Ville » auprès des CM1-CM2 ciblée sur la pratique du vélo et enfin l'opération « Éclairage Vélos » auprès des élèves du collège Clément Janequin, reconduite annuellement. Chaque automne, la Police municipale va à la rencontre des collégiens cyclistes qui arrivent dans leur établissement avant le lever du jour. Les jeunes sont incités à se mettre en conformité avec les normes de sécurité. Au-delà de la prévention, il s'agit surtout de rappeler les règles de cohabitation entre les piétons, les vélos et les véhicules.

ÉDUCATION

Le harcèlement à l'école : prévenir le mal

Placé au centre des préoccupations des parents, enseignants et élus, le harcèlement à l'école fait l'objet d'actions de prévention dans les établissements mais aussi auprès du grand public, avec un objectif : sortir du silence.

C'est un travail sur le long terme qui est mené dans les écoles avrillaises par l'Association contre les violences scolaires 49 (ACSV49) lors des temps d'accueil périscolaire. Ce jour-là, à l'école Saint-Exupéry, Olivier Laurendeau reçoit une classe de CM1. Et il leur pose mille questions : « *Qui a déjà été exclu d'un jeu ? Qui va seul sur internet ? Qui s'est déjà fait moquer pour son apparence ?* » Les doigts se lèvent timidement au début, puis plus franchement. Pourquoi se taire face au harcèlement ? « *Par crainte des représailles* », avance une petite fille : argument reçu avec compréhension par l'intervenant. Il écoute autant qu'il interroge. En creux, c'est la situation de la victime, celle du harceleur et celle du témoin qui se dessine. La réflexion du groupe avance et passe de la cour de récréation aux réseaux sociaux. Chez les plus petits, c'est avec l'histoire de Léo, un mouton exclu de son troupeau, que l'association ouvre la porte du dialogue. L'ouvrage fonctionne grâce à l'identification des enfants à la victime, mais interroge également sur le comportement des auteurs de cette éviction ou des témoins passifs. Un travail déjà entamé lors de l'année scolaire précédente grâce au jeu des trois figures mis en place avec l'École des parents et des éducateurs (EPE).
Au-delà de ces interventions auprès des enfants, une série d'actions de sensibilisation auprès de parents et professionnels de l'éducation est prévue au deuxième semestre 2018, avec notamment un cycle de conférences consacrées au harcèlement, à l'estime de soi chez les enfants et à la surexposition aux écrans.

Par classe, en prenant le temps d'échanger, ce sont tous les élèves des écoles publiques qui sont sensibilisés au harcèlement.

« 10% des élèves y sont confrontés »

Olivier Laurendeau, président de l'Association contre les violences scolaires (ACVS 49), circule dans les établissements scolaires des Pays-de-la-Loire pour prévenir les situations de harcèlement. Il a rencontré près de 10 000 élèves en 2017.

Comment est née ACVS ?

En 2013, après que notre fils a traversé des situations prolongées de harcèlement qui l'ont poussé à vouloir mettre fin à ses jours, nous avons décidé de créer l'association pour proposer de l'écoute et du soutien aux victimes. Puis on s'est entourés de professionnels et on a commencé à faire de la prévention dans les établissements.

Comment peut-on détecter un cas de harcèlement ?

Par un changement de comportement, un enfant rieur qui se renferme, des maladies qui se répètent, des séjours à l'infirmerie… L'important est de détecter le changement, chez des jeunes qui évoluent sans cesse. Pour cela, l'idéal est de maintenir un dialogue ouvert, une relation de confiance continue.

Le harcèlement n'est plus un sujet tabou ?

En 2012, l'Éducation nationale a lancé sa première campagne sur le sujet et depuis on mesure l'ampleur du phénomène. On estime que chaque classe compte au moins un cas et que 10% des élèves y sont un jour confrontés. S'il reste beaucoup de travail à faire pour apprendre aux enfants à vivre ensemble sans violence, il devient plus facile de mobiliser la communauté éducative. Le dialogue, à tous les niveaux, est l'étape essentielle de ce processus.

© P. Guiraud

" Tous les parents et les professionnels de l'enfance sont confrontés, dans des proportions diverses, au harcèlement. C'est pourquoi la Ville a décidé de conduire des actions de prévention pour que chaque élève puisse mener une scolarité sereine et épanouissante et que ces futurs adultes privilégient le dialogue à la violence ou l'exclusion. "

Augustin Vanbremeersch, adjoint en charge de l'Éducation et de l'Enfance

DÉMOGRAPHIE

La population avrillaise augmente

Établi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le nombre d'Avrillais est en progression.

Alors que la campagne de recensement 2018 vient de s'achever, l'INSEE a publié en début d'année les chiffres de la population au premier janvier 2015 : Avrillé compte désormais 13 883 habitants, répartis dans 6619 logements.
Il y a cinq ans, on comptait 12 951 Avrillais : la population augmente à un rythme maîtrisé, signe d'une urbanisation constante. Cette tendance devrait se poursuivre au regard des projets de construction déjà définis sur le territoire. Le nombre moyen d'occupants par logement est de 2,017.
Ces données générées par l'INSEE sont un outil d'aide à la décision : les élus et l'ensemble des décideurs du territoire peuvent par exemple ajuster le fonctionnement de leurs services, anticiper un besoin en commerces ou en transports.

Le recensement permet de connaître la composition des familles qui vivent sur le territoire et de suivre l'évolution de la démographie.

© P. Guiraud

" Le nombre d'Avrillais croît sereinement. L'équipe municipale travaille à l'attractivité de la Ville tout en garantissant le bien-être de ses habitants actuels. C'est en veillant à la qualité de vie des Avrillais et en valorisant ses atouts et ses services qu'Avrillé saura attirer de nouveaux habitants. "

Marc Laffineur, maire d'Avrillé

NUISIBLES

Lutte contre le frelon asiatique : c'est maintenant

La lutte contre la prolifération des frelons asiatiques va entrer dans une phase essentielle avec le printemps. En effet, c'est en cette saison que les reines établissent le pré-nid, une petite boule blanche de quelques centimètres qui servira de base pour construire un nid principal d'ici juin-juillet. Les nids principaux actuellement visibles ne sont plus occupés et se désagrégeront naturellement.

Si la destruction des nids et pré-nids n'est pas obligatoire, elle est recommandée. La Ville d'Avrillé travaille en ce sens avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON). En passant par son intermédiaire, les particuliers peuvent bénéficier de la prise en charge de la destruction d'un nid à hauteur de 50% du prix global (entre 60 et 500€ selon les conditions d'accès au site).

Depuis son apparition en France en 2004, l'espèce prolifère.

TEMPS FORT

Le Japon s'invite à Brassens

Du 14 au 24 mars, le Centre Brassens revêt les couleurs du Japon. Une découverte culturelle du « pays du Soleil Levant ».

Une conférence.

La librairie Azu Manga parlera de l'histoire et des codes du manga à travers le Japon et la France le mercredi 21 mars à 15h30.

Des spectacles.

Le mercredi 21 mars, la Compagnie Pokkowa-Pa présente *The Shôgakuseï,* le spectacle des écoliers frénétiques à 17h au théâtre, suivi d'un concert de l'École intercommunale de musique d'Avrillé (EIMDA) à 18h30 dans le hall.

Les rendez-vous de la médiathèque.

« Raconte-moi une histoire » le mercredi 14 mars et le club de jeunes lecteurs du jeudi 22 mars seront aussi sur le thème du Japon.

Des rencontres.

Le samedi 17 mars, à 11h30, un temps d'échange pour les jeunes est organisé au Nouvel S'Pace avec des adhérents de l'association Soleil Levant et des étudiants japonais en France, suivi d'un repas typique japonais. L'après-midi, Patrick Gillet proposera un atelier d'écriture de haïkus et une vente dédicace de ses livres en médiathèque. Le vendredi 23 mars, à 19h30, en médiathèque, le carnétiste Nicolas Jolivot et l'illustrateur Philippe Delord raconteront leurs aventures japonaises et présenteront leur carnet de voyage. La librairie Itinérances sera également présente.

Des jeux et ateliers.

Pour clôturer le temps fort, l'après-midi du samedi 24 mars, petits et grands pourront venir s'amuser grâce à l'association Soleil Levant et Ouest Games : jeux traditionnels, ateliers origami, karaoké, jeux vidéo, combats de sumos… Le jeu en réalité virtuelle Sky sanctuary sera également proposé. Deux styles de danse s'opposeront dans le hall de Brassens avec la danse traditionnelle *Bon Odori* par la Cie Pokkowa-Pa et la danse moderne « Para para » par l'association Soleil Levant.

Des expos.

Durant toute la période, une exposition sur le Japon préparée par l'Atelier sera à découvrir dans le hall. Deux autres expositions du Bibliopôle viendront compléter : l'une sur le paysage et l'architecture du pays, l'autre sur la découverte et l'histoire du manga.

Origami et combats sumos

© L s Kieboom

Un spectacle de danse japonaise investira le hall du centre Brassens le samedi 24 mars.

Suivez le Centre Brassens au quotidien sur Instagram. @centrebrassens_avrille

SAISON 2017-2018

Veuillez NE PAS éteindre votre téléphone portable !

La saison culturelle touche à sa fin avec deux spectacles jeune public, un concert jazz et le spectacle numérique *Cliquez sur j'aime* de Narcisse.

Narcisse, musicien, vidéaste, champion de France de slam en 2013 et aussi passionné de technologies, propose depuis 2014 le spectacle *Cliquez sur j'aime*. Une référence actuelle à l'usage de nos téléphones portables qui fait l'objet de son spectacle. Le vendredi 13 avril, il invitera les spectateurs de Brassens à laisser leur téléphone allumé, télécharger une application mobile pour s'introduire sur les écrans des smartphones durant une minute du spectacle, quand tout s'arrête sur scène. Narcisse est un poète capable de jongler avec les mots pour embarquer dans un univers que son public ne connaît pas…

Ce spectacle interactif d'une heure quinze mêle à la fois vidéo, textes aussi intelligents que drôles et musique. Narcisse est accompagné sur scène du guitariste Pierre Gilardoni.

Le mercredi 28 mars, les enfants, à partir de 2 ans, seront plongés dans l'univers des abeilles grâce à la Compagnie Hanoumat et son spectacle de danse *Mmmiel*. Retour chez les êtres humains le mercredi 4 avril avec *Pas un mot en poche* de la Compagnie Plumes, dans un monde où les mots ne sont pas gratuits, où pour parler il faut payer… Le duo composé du Milanais Paolo Alderighi et de l'Américaine Stephanie Trick sera sur la scène de Brassens le vendredi 6 avril à 20h30 pour un « quatre-mains » jazz extraordinaire intitulé *Two for one piano*.

© Valérie Baeriswyl

Laissez le téléphone allumé

Il est possible de télécharger dès à présent l'application (iPhone ou Android) sur www.narcisse.ch/app.

MUSIQUES

Le Tremplin 2018 recherche ses candidats !

Le Tremplin musical est de retour le samedi 21 avril à 14h dans la salle de spectacle Brassens. L'enjeu ? Jouer lors du Festival O'grand air le 5 mai, en première partie du concert qui se déroulera en soirée ; puis être programmé lors de la saison culturelle 2018-2019 pour jouer dans le théâtre Brassens. Postulez dès maintenant !

Comment participer ? Le Tremplin musical est ouvert aux artistes musiciens âgés de 14 ans et plus qui développent un projet artistique et évoluent au sein d'un groupe de musiques amplifiées ou en solo. Les formations sélectionnées se produiront pendant 30 minutes chacune. Le lauréat sera choisi par un jury composé d'élus, de représentants d'associations ayant un lien avec la musique et de membres du service culturel. L'inscription à ce concours est gratuite. Les candidats doivent télécharger un **dossier d'inscription** ou le retirer à l'accueil du Centre Brassens et y joindre une ou plusieurs photos et un support audio.

• Renseignements sur www.brassens.avrille.fr et p.garreau@ville-avrille.fr

Talents avrillais

Du 25 avril au 26 mai, le Centre Brassens sera animé par différentes expositions et prestations artistiques : peinture, théâtre, conférences…
Il s'agit du salon des Talents avrillais.

Un appel à candidatures est lancé aux Avrillais souhaitant participer (tout art confondu). Au cours de ces semaines, lors du Festival O'grand air, un concert viendra clôturer la journée du samedi 5 mai.

COMMERCE

Lunettes au logis : l'optique à domicile

Le nouvel opticien, Lunettes au logis, propose de déplacer le magasin chez le client pour choisir sereinement sa prochaine monture.

C'est en plein centre-ville que la boutique Lunettes au logis a ouvert en septembre dernier. Un espace aux horaires atypiques puisque Laëtitia Guibert, l'opticienne, se déplace chez ses clients au gré des rendez-vous fixés : « *La moitié des clients se rend en boutique, essentiellement ceux qui vivent à proximité,* explique la jeune femme. *Pour l'autre moitié, je me déplace à l'échelle du département* ».

Opticienne depuis 15 ans, Laëtitia Guibert souhaitait développer le contact et renouer avec ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent se rendre chez l'opticien. « *On peut aller à la rencontre des personnes à mobilité réduite, des seniors qui ne peuvent plus se déplacer ou encore des jeunes actifs qui n'ont pas le temps de venir jusqu'à nous* ». Car l'amplitude horaire proposée est plus que confortable pour les clients : de 7h à 22h, du lundi au samedi.

Des besoins, des habitudes, des expériences

À domicile, le client peut donc avoir l'ensemble des montures et pour les livraisons, tout l'équipement nécessaire aux réglages et ajustements des nouvelles paires. Si le lieu change, les méthodes professionnelles demeurent… presque toutes. « *Pour un premier rendez-vous, on passe d'abord trois quarts d'heure sans voir des lunettes, à discuter des besoins, des habitudes, des expériences et ensuite seulement je propose les modèles qui entrent dans ces critères. Cela évite, comme dans une boutique classique, de se retrouver devant un mur entier de modèles dont très peu correspondront* ».

L'idée de Lunettes au logis est née de l'imagination de Quentin Lazarus et Antoine Hullin qui ont installé leur première boutique à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes, il y a deux ans. Séduite par l'association d'un produit grand public et d'une méthode innovante, Laëtitia Guibert a rejoint l'aventure et installé le concept à Avrillé. L'enseigne travaille très majoritairement avec des fabricants de montures français, tout comme pour les verres. Et à l'instar des opticiens classiques, elle propose les lentilles de contact et les solaires. Il en va de même pour les démarches administratives (sécurité sociale, mutuelles, devis…). « *On modifie la relation au client, mais pas le cœur de notre métier* », conclut l'opticienne.

• 52 avenue Pierre Mendès-France
06 04 18 00 57 / Laëtitia@lunettesaulogis.fr
Permanences le mardi, jeudi et samedi de 10h à 13h.

Laëtitia Guibert se déplace chez les clients avec l'ensemble de ses modèles et tout le matériel d'un opticien.

HABITAT

L'immobilier dans les moindres détails

Un agent immobilier lance son activité à Avrillé, avec déjà une connaissance approfondie du territoire.

Thibault Pinchon a lancé son activité d'agent immobilier en septembre dernier. Cet ancien directeur sportif de l'Asa tennis propose aux vendeurs de trouver le partenaire pour conclure une affaire. « *Le marché bouge depuis deux ans et Avrillé est un secteur très recherché,* analyse ce trentenaire. *Ici, on trouve autant d'appartements que de maisons individuelles, et en première couronne d'Angers, les biens à vendre trouvent rapidement preneur à condition d'être juste dans le prix de vente* ».

Son activité connaît un pic entre mars et septembre. Travaillant pour une dizaine de propriétaires simultanément, l'agent immobilier va pouvoir écouter les souhaits, besoins et contraintes avant de proposer une étude personnalisée (offerte pour les Avrillais) du bien, avec un suivi et des services sur mesure pour la vente. Thibault Pinchon travaille sous la franchise Capifrance et constate que 95 % des acquéreurs effectuent leurs premières démarches et recherches en ligne. C'est aussi sur la puissance de ce réseau que l'efficacité peut reposer : il a plusieurs homologues dans le département et au-delà. Sa zone d'intervention intègre Avrillé et le nord de l'agglomération angevine, où l'activité ne manque pas : « *En moyenne, un projet réaliste est conclu en trois mois* », estime l'expert.

• thibault.pinchon@capifrance.fr
06 62 09 31 34

ENFANCE

Une spécialité pédiatrique rare s'installe à Avrillé

Spécialisée dans un domaine rare, la pédiatre a l'habitude de se réunir avec ses homologues du département.

Bénédicte Ringuier a exercé pendant 12 ans au centre Robert Debré du CHU d'Angers avant d'installer son cabinet de pédiatrie à Avrillé. À 41 ans, elle dispose d'une spécialisation rare : la pneumopédiatrie. « *Cela représente une grosse moitié de mon activité,* explique-t-elle. *Je suis des enfants qui souffrent de troubles respiratoires, de toux chronique ou d'asthme. Pour cette maladie, le tabagisme passif est souvent un facteur déclenchant* ».

Son cabinet dispose d'une cabine étanche pour mesurer les capacités pulmonaires de ses jeunes patients et réaliser des séries de tests.

Arrivée en octobre, Bénédicte Ringuier a choisi Avrillé notamment pour son accessibilité : « *Dans l'agglomération, je suis la seule de ma spécialité à exercer en libéral, je voulais donc un lieu facilement identifiable, et le tramway situé à deux pas permet à beaucoup de parents de venir jusqu'ici* ».

• 3, rue Elise Deroche
02 41 22 10 13
doctolib.fr

ÉVÉNEMENT

Génie race : de la boue et du fun

Rendez-vous pionnier et incontournable des amateurs de mud-race, la Génie race revient avec une formule triplement validée par les participants.

Cette quatrième édition de l'événement organisé au départ du stade Delaune par la Ville en partenariat avec le 6e régiment du Génie viendra une nouvelle fois combler ceux qui préfèrent le défi à la compétition : pas de chronomètre ni de performance à afficher, mais un parcours fou à effectuer en équipe.

Au menu sur les 6,5 kilomètres de la course, une trentaine d'obstacles imaginés, érigés et creusés par les soldats du 6e RG, démonstration de leur savoir-faire en termes d'infrastructures et d'aménagement sur le théâtre des opérations.

Dès le vendredi soir, les équipes formées au sein des entreprises s'engageront sur le parcours (1 300 personnes lors de l'édition 2017). Le lendemain, ce sont les amateurs, groupes d'amis ou familles qui participeront : l'an dernier, 4 308 sportifs répartis en 18 vagues de départs se sont élancés depuis le stade Delaune. La Génie race est à la mesure des ambitions de la Ville en matière d'événements sportifs : grand public, fédérateur et résolument ancré dans le territoire grâce aux nombreux partenaires.

Plus de 5 000 participants en 2017

Si ces moments festifs permettent de se défouler et de se surpasser, c'est aussi l'occasion de rappeler le lien qui unit l'Armée aux civils : plus de 600 militaires encadrent le parcours et veillent au bon déroulement de l'événement. Une partie des fonds récoltés servira à soutenir les blessés et les familles des morts sur les différents théâtres d'opération de l'Armée.

• Les 18 (entreprises) et 19 (public) mai, stade Delaune
Renseignements et inscriptions : genierace-officiel.fr

NATATION

Nager dans les conditions de la compétition

C'est un rendez-vous attendu par les 493 licenciés du club : la compétition des jeunes nageurs est l'occasion de proposer aux élèves un moment de fête mais aussi une première initiation aux conditions de la compétition sportive. Elle se tiendra le samedi 7 avril, réunissant autour du bassin les enfants de 7 à 11 ans et leurs parents.

« *On met les jeunes dans les conditions du réel*, explique Alexandre Bedouet, le président du club. *Il y a la chambre d'appel, le starter, les lignes d'eau, le chronomètre… Cela génère souvent une excitation supplémentaire chez les participants, mais c'est avant tout un moment festif et l'occasion de montrer devant leurs parents les progrès qu'ils ont fait* ».

Chaque année, ce sont entre 150 et 200 enfants de 7 à 11 ans qui montent ainsi sur les plongeoirs, encadrés par les autres membres du club. Les distances vont de 25 à 50 mètres, le choix de la nage est libre mais défini en amont avec les maîtres-nageurs, en fonction des aspirations et capacités de chacun. Aucune performance n'est attendue (chacun reçoit une médaille) cet événement peut susciter chez les participants un intérêt pour les rencontres sportives. « *Nous ne perdons pas de vue que l'objectif premier de l'école de natation, c'est que les enfants sachent nager suffisamment pour assurer leur propre sécurité. Le plaisir, la compétition, les résultats sportifs, cela vient bien après* », précise le président du club.

• Samedi 7 avril. Entrée libre.

SPORT

Grimper pour se remettre en forme

Depuis octobre dernier, l'Association sportive d'escalade (ASA Escalade) d'Avrillé, le 2e club des Pays de la Loire, a ouvert un cours « Sport Santé ». Rencontre avec le président et les premières adeptes.

Rendez-vous à 7 mètres de hauteur avec Julie et Laëtitia, deux femmes atteintes d'un cancer du sein qui participent aux séances « Sport Santé ». Accompagnées de Julian Caroff, le professeur, elles grimpent chacune leur tour et s'assurent mutuellement. « *J'ai eu connaissance du projet avant qu'il ne soit lancé et j'ai tout de suite eu envie d'essayer. On se sent bien, ça vide la tête et redonne confiance en soi* » confie Julie avec enthousiasme.

Suite à l'expérience positive du club de Nantes avec l'Institut de cancérologie de l'Ouest (ICO), ce cours a été lancé en Maine-et-Loire par Pierre Bétil, président de l'ASA Escalade et membre de la ligue des Pays de la Loire en charge du développement des cours « Sport Santé ». « *Nous sommes le 2e club de la région à proposer ce cours. L'idéal serait d'avoir une dizaine de participants par séance.* » indique-t-il. D'abord destiné aux personnes atteintes d'un cancer, il peut aussi convenir à tout autre convalescent ou personne souhaitant reprendre une activité physique. Le principe : un créneau d'une heure et demie par semaine, non orienté vers la compétition, où chacun va à son rythme avec un encadrant. En fin d'année, une séance en extérieur sur un site naturel sera organisée.

50 % de récidive en moins

Les bienfaits de l'escalade ont été prouvés : c'est un sport lent qui permet de faire travailler tous les muscles, de développer la souplesse, l'équilibre, de reprendre confiance en soi… Cette activité favorise le drainage lymphatique en sollicitant les muscles dorsaux et les mouvements du bras. « *Pratiquer une activité physique, c'est 50 % de récidive en moins. C'est important pour la guérison. C'est aussi une occupation quand on ne peut pas encore reprendre le travail.* », ajoute Laëtitia.

Le club a récemment obtenu le label Sport Santé par le Comité régional olympique et sportif (CROS) des Pays de la Loire. En 2019, les possibilités seront encore plus grandes pour cette discipline avec la nouvelle salle qui sera construite à Avrillé.

• Tous les jeudis de 15h30 à 17h au COSEC Hélène Boucher à Avrillé.
Plus de renseignements :
www.asaescalade.fr – 06 15 53 60 21

Le club propose une séance d'essai gratuite aux personnes souhaitant inclure l'escalade dans la lutte contre la maladie.

PROXIMITÉ

Les élus à la rencontre des riverains

En lien permanent avec le terrain et les administrés, les élus organisent chaque printemps une série de rencontres pour mieux identifier les problématiques de chacun et mesurer les progrès réalisés.

Parc de la Haye
Samedi 17 mars à 10h au centre commercial du Val d'Or

Coteaux de la Mayenne et le Pré
Samedi 24 mars à 10h devant l'école Saint-Exupéry

Ardenne
Samedi 24 mars à 11h30 avenue Pierre Poivre

Ternière et Centre-ville
Samedi 7 avril à 10h à l'Hôtel de Ville

Bois du Roy
Samedi 7 avril à 10h devant le centre commercial du Bois du Roy

Plateau Mayenne
Samedi 7 avril à 11h30 devant l'école de l'Aérodrome

Domaine de l'Etang et Bosquets
Samedi 14 avril à 10h à la maison de quartier de l'Adézière

Adézière
Samedi 14 avril à 10h au centre commercial, place Schwalbach

Ce sont des temps forts, informels et qui permettent à chacun d'exprimer ses souhaits, ses préférences ou ses satisfactions auprès des élus de la Ville : les visites et réunions de quartiers sont un engagement fort du mandat en cours, et permettent d'expliquer ou d'ajuster les décisions.

Réunions publiques

En complément de ces visites, des temps d'échanges sont aussi programmés lors de deux réunions publiques, en mai :

Mardi 15 mai pour l'Adézière, les Bosquets, le Domaine de l'Etang, la Ternière, le Centre-ville, les Coteaux Mayenne, Ardenne et le Pré.

Mercredi 16 mai pour le Parc de la Haye, le Bois du Roy et Plateau Mayenne

Ces rencontres auront lieu à 19h à l'Hôtel de Ville.

ENTREPRISES

AFM quitte le centre-ville

Le déménagement de l'entreprise AFM Recyclage est entré dans sa phase concrète au début de cette année.

Un nouvel outil

La phase administrative est désormais terminée. Avrillé va prochainement pouvoir bénéficier de marges de manœuvre supplémentaires pour dessiner les contours futurs de son centre-ville. L'entreprise AFM Recyclage, installée rue de la gare depuis les années 1960, a désormais toutes les autorisations pour envisager son installation sur la zone du Fléchet, au nord de la ville, à proximité de Zach System. Le futur lieu, déjà exploité à des fins industrielles, a cependant besoin d'être aménagé. Les travaux ont d'ores et déjà commencé. D'abord pour désamianter et déconstruire l'existant, ensuite pour implanter un nouvel outil plus performant et surtout adapté à la spécificité de l'activité des 43 salariés. Le site AFM traite plus de 30000 tonnes de métaux non-ferreux par an.

Le déménagement va permettre à l'activité de se poursuivre dans des conditions améliorées avec des installations répondant aux dernières normes environnementales et des infrastructures routières de qualité à proximité immédiate.

AFM, qui possède à Avrillé le plus important de ses 33 sites en France, investit plus de 11 millions d'euros. Le nouveau site devrait entrer en service à la fin du premier trimestre 2019.

Parmi les démarches effectuées par les élus pour faire progresser ledossier. la visite d'AFM à Nantes en 2015.

© P. Guiraud

" Après une vingtaine d'années de réflexions et de démarches administratives complexes, on entre enfin dans la phase concrète du déménagement d'AFM. De ce départ pourront ensuite découler de nombreuses décisions qui modifieront, sur le long terme, la configuration du centre-ville. C'est une nouvelle phase qui s'ouvre, permettant la libération du centre-ville et de nouveaux aménagements vers la création d'un cœur de ville pour le territoire avrillais. "

Philippe Houlgard, adjoint en charge de l'Aménagement du territoire

Chats : les mesures à prendre

Afin de lutter contre la prolifération d'animaux sauvages, les propriétaires de chats sont invités à prendre toutes les mesures de stérilisation nécessaires. En cas de découverte d'un chat abandonné, il faut contacter l'association Sauvetage et chats en détresse. Les animaux adoptés via cette association sont identifiés (obligation légale pour tous les propriétaires), primo-vaccinés et déparasités.

Plus d'infos : 06 08 10 42 93

DÉPLACEMENTS

L'A11 aura une troisième voie

Le contournement nord d'Angers via l'autoroute A11, qui passe sous Avrillé, occupe une place essentielle dans les stratégies de mobilité de l'agglomération angevine. Du 5 mars au 6 avril, Vinci Autoroutes (réseau Cofiroute) soumet à la concertation publique le projet de création d'une 3e voie sur une portion de 6 kilomètres entre les échangeurs n°15 d'Angers-centre et n°17 d'Angers-ouest. La création de cette 3e voie permettra des gains en mobilité dans la région à l'horizon 2023. Elle offrira davantage de fluidité dans les trajets du quotidien, permettant aux 36 000 usagers qui empruntent quotidiennement cette section de mieux circuler à travers l'agglomération ou la région.

Lors de la première phase de construction de l'autoroute A11 en 2008, Vinci Autoroutes avait anticipé cette réalisation en acquérant les terrains permettant l'élargissement et le tunnel a été dès le départ conçu en 2 x 3 voies. Le projet représente un investissement de 50 millions d'euros pour l'entreprise.

Sous l'égide du préfet de Maine-et-Loire, les modalités de la concertation ont été fixées en partenariat avec les collectivités concernées par le projet : Angers, Avrillé, Beaucouzé et Angers Loire Métropole. Du 5 mars au 6 avril, tous les publics sont invités à prendre connaissance du projet et à donner leur avis pour contribuer et enrichir le projet (en mairie et à la maison des projets à Avrillé, au kiosque des Hauts-de-Saint-Aubin dans les mairies des communes concernées et sur internet). Une permanence en présence de Vinci se déroulera en mairie le 9 mars de 15h à 17h30.

• **www.a11-angers-contournement.fr**

© Olivier Calvez

La phase de concertation s'ouvre le 5 mars, les travaux sont prévus jusqu'en 2023.

COMMUNICATIONS

Une antenne pour mieux se connecter

Le projet d'implantation d'un relais de téléphonie dans le quartier Ardenne, à proximité du cimetière, est à l'étude depuis plus d'un an. Ce nouvel équipement a été identifié comme nécessaire au regard des récentes évolutions et des projets de développement urbain et permettra à terme un maillage complet du territoire avrillais. Après un temps d'écoute des besoins et préférences, les élus ont relayé les souhaits des riverains auprès du maître d'ouvrage, qui a accepté de décaler le lieu d'implantation : initialement prévue à l'intersection de la voie verte et du chemin Ardenne, l'antenne sera posée derrière le cimetière, diminuant ainsi l'impact visuel de sa présence. Elle a été éloignée de 200m par rapport au premier projet. Autre modification, le projet de pylône tubulaire a été abandonné au profit d'une antenne « treillis ». Installée derrière un rideau de verdure, elle s'harmonisera avec l'environnement naturel. Les travaux devraient se dérouler en septembre et permettre d'améliorer les conditions de communication.

Après l'écoute des riverains, l'implantation a été modifiée et repoussée derrière le cimetière Ardenne.

PETITE ENFANCE

Adrienne Bolland : pieds nus pour aller plus loin

Pendant un an, les agents du multiaccueil municipal ont développé un projet autour de la motricité.

« *Un enfant qui acquiert la marche a déjà une foule d'obstacles à franchir, pas la peine d'en rajouter* ». En quelques mots, Prisca Robichon, éducatrice de jeunes enfants au multiaccueil Adrienne Bolland résume ce qui l'a poussée à lancer le projet avec le groupe des plus petits.

« *Nous avons travaillé en équipe sur le développement moteur de l'enfant, comprenant les différentes étapes de son évolution psychomotrice. L'observation attentive des pieds du bébé qui joue à plat ventre, rampe ou s'installe assis, met en évidence la liberté de mouvement que permet le pied nu* ». Ainsi libéré, l'enfant trouve son équilibre ; il peut mieux prendre ses appuis que s'il est limité dans ses mouvements par des chaussons ou des chaussures. « *Ce travail a modifié nos pratiques et les professionnelles incitent désormais les bébés et les jeunes enfants à évoluer pieds nus au multiaccueil.* » La démarche, expliquée aux parents de la cinquantaine d'enfants qui fréquentent les lieux, a été bien reçue par tous.

« *L'enfant a plus de sensations et grâce à notre chauffage par le sol et à tous ses mouvements, il n'a pas froid !* » s'amuse Prisca Robichon qui souligne que l'enfant appréhende mieux son environnement quand il a des sensations. Le projet est devenu un principe de fonctionnement, mais Isabelle Henrie, directrice du site, souligne que « *chaque enfant est pris en compte avec ses spécificités et dans un dialogue continu avec ses parents* ». Un contexte encourageant pour faire ses premiers pas.

L'enfant a plus de sensations

Le Multiaccueil Adrienne Bolland a ouvert en 2013. L'accueil est organisé en deux sections : Pirouette accueille les enfants âgés de 10 semaines à 18 mois et Looping les plus grands. Une quinzaine de professionnelles travaille dans et autour de la structure. Des projets sont régulièrement mis en œuvre dans le cadre du projet pédagogique qui favorise l'autonomie de l'enfant et son bien-être quotidien :

• Deux projets intergénérationnels (potager avec Square des Âges et médiathèque avec la résidence-autonomie)

• Un projet passerelle avec l'école publique de l'Aérodrome

• Un temps « histoire » avec la médiathèque du Centre Brassens

• Une activité artistique par une art-thérapeute

L'équipe de professionnelles constate que vivre pieds nus au quotidien facilite le développement moteur des enfants.

Avec cette réorganisation, les administrés pourront être mieux informés dès leur entrée dans l'Hôtel de Ville.

SERVICE PUBLIC

L'accueil en mairie encore plus efficace

Depuis mi-février, l'accueil des administrés en mairie connaît une nouvelle évolution afin d'apporter des réponses au public plus rapides et plus efficaces tout en optimisant le fonctionnement des services. Depuis fin 2016, l'accueil est ainsi déjà en mesure de répondre à 80% des démarches en matière d'urbanisme. Face au succès de cette expérimentation et pour renforcer cette dynamique, deux agents se tiennent désormais à disposition des usagers dès le hall de l'Hôtel de Ville pour répondre aux questions les plus fréquentes. Ce changement s'inscrit dans la volonté de la Ville de proposer un service adapté aux attentes, en lien étroit avec le déploiement de l'Espace citoyens.

ENFANCE

L'école en quatre jours en septembre 2018

La semaine des quatre jours et demi avait été appliquée à la rentrée 2014, elle s'achèvera en septembre prochain à la demande des parents et enseignants.

Après avoir consulté les 651 familles fréquentant ses établissements scolaires, la Ville a pris sa décision. 65 % des réponses sont en faveur d'un retour à des semaines d'école de quatre jours (lundi/mardi ; jeudi/vendredi). Le passage à neuf demi-journées avait été décidé à l'échelle nationale à la rentrée 2014 et donné lieu à la mise en place de nombreuses adaptations. En plus des questionnaires, des conseils d'école extraordinaires ont également eu lieu sur ce thème, impliquant les associations de parents et les enseignants dans le processus de décision et la recherche du meilleur pour les enfants. Les écoles privées installées sur le territoire restent libres de choisir leur rythme.

Conseils d'école extraordinaires

Les journées se dérouleront donc ainsi : enseignement de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30. L'accueil périscolaire se tiendra de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Le travail mené lors des trois années de Temps d'activités péri-éducatifs (TAP) apporte une nouvelle expertise à la Ville, qui conduit actuellement une réflexion sur l'aménagement du mercredi.

Pour s'inscrire

Ouverture des inscriptions dans les établissements scolaires pour la rentrée 2018-2019 à partir du 5 mars 2018. Celles-ci se feront uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 02 41 37 41 35 ou à partir de l'Espace citoyens (rubrique Toutes les démarches > Enfance Education > formulaire "Première inscription scolaire"). Ces démarches concernent les parents d'enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants sur la commune.

ASSOCIATIONS

Pouce-poucette présente un nouveau projet

La crèche associative Pouce-poucette a présenté à la municipalité un nouveau projet et une nouvelle organisation. Les élus qui avaient d'abord décidé de ne pas renouveler la subvention versée à cette structure, ont maintenu le dialogue avec les parents et responsables de l'association. À la lumière des nouveaux éléments fournis, ils ont décidé de soutenir ce nouveau projet, plus réaliste et en adéquation avec les besoins du territoire. Une convention d'objectifs va être signée. Une convention d'objectifs pluriannuelle sur 4 ans va être signée. Elle permettra le versement d'une subvention de 28 000€.

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MAJORITÉ

L'aménagement du temps scolaire au gré des réformes

Les rythmes scolaires ont subi de nombreuses évolutions depuis la création de l'école primaire en 1882. En 1969, la durée hebdomadaire est fixée à 27 heures. En 1972, c'est la journée libre hebdomadaire qui est décalée du jeudi au mercredi. En 2008, la réforme Darcos établit une semaine de quatre jours. En 2013, l'Etat impose aux communes, sans concertation aucune avec les maires, une nouvelle organisation du temps scolaire. Elle implique la création d'activités périscolaires et le recrutement d'animateurs à la charge des collectivités qui doivent par ailleurs organiser l'agenda de leurs équipements sportifs et culturels en lien avec les associations de leur territoire, elles-mêmes contraintes de moduler leurs offres. Le tout en privilégiant "l'intérêt de l'enfant". Pour rappel, un fonds de soutien aux communes avait été mis en place à l'origine par l'Etat, mais il a très vite été jugé insuffisant, le reste à charge étant considérable (près de 70% du coût total). Depuis que le décret Blanquer du 27 juin 2017 en a donné la possibilité, on constate une progression impressionnante du choix du retour à la semaine de 4 jours. Selon les chiffres publiés à la mi-février, près de 90 % des communes se sont prononcées en ce sens. La réforme des rythmes scolaires de 2013 semble désormais enterrée. À Avrillé, nous avons fait le choix de la concertation des parents de tous les élèves et des conseils d'écoles spécialement réunis pour statuer sur l'aménagement du temps scolaire. C'est le retour à la semaine de quatre jours qui a été choisi. Il sera effectif à la rentrée de septembre 2018. On peut entendre ici et là que les communes qui reviennent à quatre jours sont celles qui ne se préoccupent pas de l'élève et font primer l'argument financier à l'intérêt de l'enfant, et inversement en ce qui concerne celles qui ont conservé les quatre jours et demi. Il n'y a pas de conception binaire à avoir, cette approche est réductrice. Il importe aujourd'hui de réfléchir en partenariat avec les acteurs associatifs du territoire, à la mise en œuvre d'une offre d'activités de qualité le mercredi qui permettront aux enfants avrillais de s'épanouir à leur rythme.

MINORITÉ

Question de rythme ?

En 2008, par décision de l'État, l'emploi du temps hebdomadaire des écoliers, avec une semaine de 4 jours, a été réduit de deux heures. Les enseignements se sont concentrés sur les fondamentaux au détriment des activités d'éveil qui, pourtant, mettent en jeu créativité et sociabilité.
La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014 à Avrillé, avec des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) en partie subventionnés par l'État et la CAF, le reste étant à la charge de la commune et des familles. Cette réforme permettait, avec 5 matinées de présence scolaire, des créneaux plus favorables aux apprentissages. Ces TAP ont certainement permis aux enfants de goûter à des découvertes et à des loisirs inconnus. Ils ont offert une ouverture culturelle et renforcé les cohésions sociales. Tous les élèves n'ont pas la chance de bénéficier d'activités artistiques ou sportives en dehors de l'école.
Après consultations des familles et des conseils d'école, Avrillé comme de nombreuses communes, reviendra à la rentrée 2018, à la situation d'il y a 10 ans. Avec les mêmes défauts. La durée journalière est augmentée, le travail scolaire est resserré avec des difficultés pour maintenir l'attention des élèves. Le rythme biologique des enfants n'a pas été pris en compte, les données financières ont primé. Les disparités perdurent puisque de nombreuses villes grandes ou petites dont Angers, conservent les dispositifs de 2014.
Nous ne pouvons que déplorer un désengagement de l'État et de la commune. Le temps scolaire et les apprentissages, y compris ceux faits lors des TAP, ne peuvent être considérés uniquement comme des dépenses. Ce sont des investissements sur l'avenir que nos enfants représentent. Ce choix d'abandon pénalise les plus modestes et la solidarité de la commune s'appliquera beaucoup moins envers les plus démunis.
Maintenant, se repose donc la question de l'accès du plus grand nombre à des activités périscolaires développant savoirs, savoir-faire, savoir-être et sociabilisation. Leur coût avec adhésions et équipements est un obstacle pour beaucoup. Pourtant les bienfaits attendus sont importants pour chaque enfant et toute la communauté.

MARS

Lundi 5
Lancement des inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019
Rendez-vous à prendre au 02 41 37 41 35 ou sur l'Espace citoyens.

Jeudi 8
Loto adultes et loto enfants
Organisés par le Club féminin
13h, salle Victor Hugo
Réservation 06 88 90 71 10

Mardi 13
Vidéo-conférence de Xavier Vallais sur le « Chemin de Compostelle »
Avec Anjou soins services accompagnement
14h30, espace Robert Robin de la Roseraie
Réservation 06 35 23 15 42

Mercredi 14
Connaissance du Monde « Le Portugal »
Avec Anjou soins services accompagnement
13h30, théâtre Chanzy à Angers
Réservation 06 35 23 15 42

Jeudi 15
Visite du Théâtre le Quai dans le cadre de Made in Angers
Avec la Ville d'Avrillé
14h30, Angers
Réservation 02 41 37 41 21

Samedi 17
Visite de quartier, Parc de la Haye
10h, Centre commercial du Val d'or

Dimanche 18
Piscine fermée

Vendredi 23
Élection de miss Maine-et-Loire
Organisé par le Comité des fêtes d'Avrillé
20h45, espace Longuenée, La Meignanne

Samedi 24
Samedi sports et loisirs
14h, Plateau Mayenne

Samedi 24
Visite de quartier, Les Coteaux de la Mayenne et Le Pré
10h, École Saint-Exupéry

Visite de quartier, Ardenne
11h30, 11-13 avenue Pierre Poivre

Lundi 26
Tournoi de bridge
Au profit de l'association Perce-Neige
14h, salle Victor Hugo
Tarif : 5 €
Inscriptions 02 41 34 53 93

Samedi 31
Repair café
9h30, salle Victor Hugo

AVRIL

Jeudi 5
Tournoi de belote
Organisé par l'UTRA
13h30, salle du Chêne Fournier
Tarif : 6,50 €
Inscriptions 02 41 33 97 23

Samedi 7
Visite de quartier, Ternière et Centre-ville
10h, Hôtel de Ville

Visite de quartier, Le Bois du Roy
10h, centre commercial du Bois du Roy

Visite de quartier, Plateau de la Mayenne
11h30, École de l'Aérodrome

Mercredi 11
Atelier pâtisserie
Salle du Chêne Fournier

Vendredi 13
Chorale « Papy et Mamie blues »
15h, résidence les Rosiers
Réservation 02 41 34 44 38

© DR

Le 24 avril à 20h, Virginie Bezard-Larieu viendra à Brassens pour détailler les effets de l'exposition aux écrans.

Samedi 14
Visite de quartier, Domaine de l'Étang et les Bosquets
10h, maison de quartier de l'Adézière

Visite de quartier, Adezière
10h, centre commercial de l'Adezière

Jeudi 19
Conseil municipal
19h, en Mairie

Vendredi 20
Conférence-débat « L'immigration, hier, aujourd'hui et demain »
Avec Gérard Boussion
Association Mieux Vivre Ensemble à Avrillé
18h30, salle Victor Hugo
Gratuit

Samedi 21
Repair café
9h30, salle Victor Hugo

Tremplin musical
Centre Brassens
Rens. et inscription des groupes : p.garreau@ville-avrille.fr

Dimanche 22
Piscine fermée

Mardi 24
« La surexposition aux écrans », conférence par Virginie Bezard-Larieu, psychologue
20h, centre Brassens
Gratuit

Jeudi 26
Fête du Printemps
Avec Anjou soins services accompagnement
14h30, résidence de la Plesse
Réservation 02 41 34 53 93

Samedi 28
Samedi sports et loisirs
14h, Bois du roy

MAI

Samedi 5 et dimanche 6
Festival O'grand air
Musiques et végétal
Parc Brassens
Ouvert à tous

Samedi 19
Génie race
De 9h à 18h, stade Delaune
Plus d'infos sur genierace-officiel.fr

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Retrouvez les animateurs de proximité les mardis et jeudis de 17h à 18h30, les mercredis de 15h à 18h30. Ils sont alternativement au parc Verdun, au Plateau de la Mayenne, place du Bois du Roy ou salle Jean Monnet en cas de mauvais temps.

Renseignements : 06 21 53 03 53.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur **www.avrille.fr** (sur la page d'accueil, cliquez sur «Tous les événements »).

© DR

Samedi 21 avril, les groupes de musiques amplifiées sont invités à présenter leur travail à l'occasion du 3e Tremplin. À partir de 14h, au centre Brassens.

© DR

Le vendredi 6 avril, le duo Paolo Alderighi et Stephanie Trick sera réuni pour un concert jazz à quatre-mains : Two for one piano.

Le prochain numéro d'*Avrillé Mag* paraîtra le 30 avril 2018.
Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47 ou sur www.ville-avrille.fr.

© DR

Pas un mot en poche, un spectacle jeune public à découvrir mercredi 4 avril. Imaginez un monde, un pays, où les mots ne sont pas gratuits...

AGENDA BRASSENS

MARS

Du mercredi 14 au samedi 24
Temps fort « L'univers du Japon à Brassens »
Expositions, ateliers, rencontres, concerts, conférences…

Mardi 13
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 14
Raconte-moi une histoire
15h30, médiathèque
Dès 4 ans

Mardi 20
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Club de lecteurs adultes
20h, médiathèque

Jeudi 22
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Samedi 24
Bébé bouquine familles
10h30, médiathèque

Mardi 27
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 28
Spectacle de danse « Mmmiel »
Par la Compagnie Hanoumat, à partir de 2 ans.
15h30, centre Brassens
Tarif : de 4 à 10 €

AVRIL

Mercredi 4
Spectacle de danse « Pas un mot en poche »
Par la Compagnie Plumes, à partir de 6 ans.
15h30, centre Brassens
Tarif : de 4 à 10 €

Vendredi 6
Concert jazz « Two for one piano »
Par Paolo Alerighi et Stephanie Trick, avec Jazz pour tous, à partir de 2 ans.
20h30, centre Brassens
Tarif : de 8 à 16 €

Mardi 10
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Vendredi 13
Slam vidéo et numérique « Cliquez sur j'aime »
Par Narcisse
20h30, centre Brassens
Tarif : de 8 à 16 €

Mardi 17
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 18
Raconte-moi une histoire
15h30, médiathèque
Dès 4 ans

Rencontre avec un auteur jeunesse, Séverine Vidal
15h, médiathèque
Gratuit

Jeudi 19
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Samedi 21
Bébé bouquine familles
10h30, médiathèque

Informations, réservations et billeterie de la saison culturelle 2017-2018 sur **brassens.ville-avrille.fr** ou au 02 41 31 11 30.

22 DÉCEMBRE
Noël à la ferme
L'esplanade de l'Hôtel de Ville était remplie de monde, le vendredi 22 décembre, pour les animations de Noël à la ferme. En fin de journée, la magie a opéré avec la déambulation féérique des FierS à Cheval.

11 JANVIER
Salon de la sculpture
L'édition 2018 du Salon de la sculpture, qui se déroulait du 11 au 31 janvier, mettait à l'honneur l'artiste Lyd Violleau. Lors du vernissage, c'est le sculpteur-plasticien Eido Alhussein qui a reçu le prix de la Ville.

6 FÉVRIER
Zen à la piscine
Avec des températures extérieures très fraîches, certains sont venus se réchauffer lors de la soirée zen et détente, proposée tous les ans. Nouveauté 2018, le viet taï chi water a séduit les participants.

7 FÉVRIER
Neige à Avrillé
Le froid s'est installé et la neige est tombée à Avrillé début février. À cette occasion, le parc Brassens était recouvert d'un joli manteau blanc.

14 FÉVRIER
Atelier pâtisserie
Au menu de l'atelier pâtisserie organisé par les animateurs de proximité : brochettes de bonbons, cookies, brownie et gâteau. Les petits chefs étaient ravis au moment de la dégustation !

Vos rendez-vous

Réunion publique

Mardi 13 mars

Mieux comprendre le budget

18h30 - Mairie

02 41 37 41 00

Destination Japon

du Mercredi 14 mars au Samedi 24 mars

Expos, jeux, histoires...

Centre Brassens

02 41 31 11 30

Samedi sports et loisirs

Sam. 24 mars et Samedi 28 avril

Animations sportives et loisirs pour tous

de 14h à 17h - dans les quartiers

02 41 37 41 21

Repair café

Sam. 31 mars et Samedi 21 avril

Réparez vos objets
Partagez vos savoirs !

de 9h30 à 12h30 - Salle Victor Hugo

02 41 37 41 21

Avrillé Ville-Parc